

Les ouvrages d'art sur autoroute : des infrastructures clés qui mobilisent toute l'année le savoir-faire des équipes Sanef.

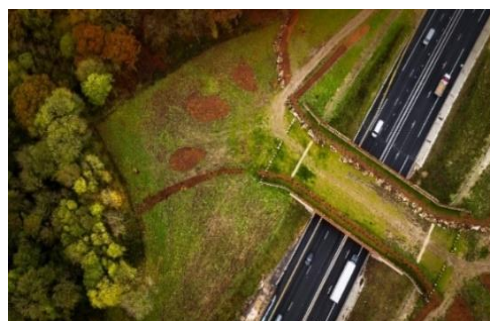
- Le réseau autoroutier du groupe Sanef compte près d'un pont par kilomètre, soit environ 2 000 ouvrages, qu'il convient de surveiller et d'entretenir régulièrement.
- Chaque année, le groupe rénove 30 à 40 ouvrages d'art existants, pour un montant de 20 à 25 millions d'euros.
- A la rénovation de ces ponts existants, s'ajoutent d'importants investissements dédiés à des constructions neuves tels que les éco-ponts mais aussi d'évolutions d'infrastructures actuelles pour répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux.

Reims, le 16 juin 2022

Des infrastructures essentielles à la vie du réseau

Sur ses 1 807 km d'autoroute, le groupe Sanef compte environ **2 000 ouvrages d'art**, plus communément appelés **ponts ou viaducs**. Un patrimoine conséquent donc, et indispensable !

En effet, les ouvrages d'art permettent de **franchir des obstacles** (cours d'eau, routes, voies ferrées) et **d'assurer la continuité d'un réseau** telles que les routes/autoroutes mais aussi d'eau, de gaz ou d'électricité. Certains sont même conçus exclusivement pour protéger la faune locale : ce sont les éco-ponts, aussi appelés corridors écologiques.



Les ouvrages d'art : un programme rigoureux de surveillance et d'entretien annuel



Pour garantir la pérennité et la bonne santé des ouvrages, les équipes Sanef et Sapn assurent une **surveillance régulière et rigoureuse** des infrastructures, notamment grâce aux patrouilles quotidiennes des agents autoroutiers. Des contrôles annuels et trisannuels approfondis sont également menés, par les conducteurs de travaux des centres accompagnés de bureaux d'études externes certifiés.

Grâce à cette surveillance constante des ouvrages d'art, un programme **d'entretien et de modernisation des ponts** est établi pour assurer leur pérennité et la sécurité des conducteurs.

Pour garantir le bon état des ouvrages, le groupe réalise :

- Des travaux d'entretien dit « courants » menés par les centres d'entretien ; il s'agit du nettoyage de l'ouvrage et de son réseau d'assainissement, la suppression de la végétation envahissante, ...
- Des travaux de rénovation sont menés par des entreprises extérieures et supervisés par les responsables d'opérations Sanef ; ces derniers portent sur les équipements de sécurité, l'étanchéité, les peintures anti-corrosion ...
 - **Bon à savoir : ces travaux de rénovation concernent 30 à 40 ouvrages par an pour un investissement de 20 à 25 millions d'euros.**

Des ouvrages d'art qui s'adaptent à l'évolution du réseau autoroutier

En complément de l'entretien régulier dont ils font l'objet, les ouvrages d'art peuvent aussi évoluer dans le cadre de grands chantiers de construction et de modernisation du réseau autoroutier.

L'adaptation d'ouvrages d'art existants est souvent nécessaire lors de chantiers d'envergure, comme l'élargissement d'une autoroute, la création de compléments de diffuseur ou d'échangeur.

Par exemple, pour **le chantier d'élargissement à 2x3 voies du Contournement Nord-Est de Metz**, c'est une quinzaine de ponts existants qui ont été élargis sur l'autoroute A4, pour améliorer la fluidité des 50 000 automobilistes qui empruntent cette section chaque jour.



La construction d'un pont est souvent une entreprise longue et complexe techniquement. C'est le cas du **viaduc de Guerville**, construit dans les années 60, et situé sur l'A13 entre les sorties n°10 d'Épône et n°11 de Mantes. Ce viaduc nécessitait d'importants travaux d'entretien et de rénovation. Pour les réaliser dans les meilleures conditions de sécurité et de fluidité, le groupe

Sanef a décidé de construire un nouveau tablier, contigu aux deux tabliers existants. Une fois les travaux de construction du 3^{ème} tablier terminés, il a pu accueillir le trafic dans un sens de circulation, permettant ainsi de rénover les tabliers historiques l'un après l'autre.



Les ouvrages d'art mobilisent un grand nombre de collaborateurs et d'experts au sein du groupe Sanef, qui ont à cœur d'assurer la qualité de l'infrastructure, la sécurité de tous et le confort de conduite de nos clients.

Focus sur un ouvrage d'art particulier : l'éco-pont !

Les passages grande faune, appelés également "éco-ponts", sont indispensables au bon fonctionnement de l'écosystème faunistique présent à proximité des autoroutes. Ils font partie intégrante des infrastructures que les équipes Sanef modernisent, entretiennent et lorsque cela

est nécessaire, construisent. Deux de ces ouvrages ont récemment été créés sur le réseau Sanef et permettent ainsi aux animaux de franchir l'autoroute :

- L'un au cœur du massif forestier du Krittwald / Herrenwald, au nord du raccordement du Contournement ouest de Strasbourg sur l'autoroute A4,
- L'autre, entre les forêts Domaniales de Carnelle et de L'Isle-Adam dans le cadre du prolongement de l'autoroute A16 jusqu'à la Francilienne

En concertation avec l'ensemble des organismes œuvrant à la gestion, la préservation et le développement du patrimoine naturel et en partenariat avec les acteurs du territoire, un nouvel éco-pont à Ermenonville sur l'autoroute A1, est également en cours de construction. Cet ouvrage d'une largeur de 30 mètres, permettra de restaurer les circulations écologiques entre les massifs forestiers d'Ermenonville et de Chantilly.

- Ce chantier, qui s'achèvera au printemps 2023*, est entièrement financé par Sanef pour un montant de 7,2 M€.



Retrouvez toutes les infos sur les ouvrages d'art du groupe Sanef sur le site internet :

<https://www.groupe.sanef.com/fr/grands-chantiers/ouvrages-art>

Le groupe Sanef

Filiale du groupe Abertis, leader mondial de la gestion d'autoroutes, le groupe Sanef exploite 1 807 km d'autoroutes, principalement en Normandie, dans le Nord et l'Est de la France.

Les 2 400 collaborateurs du groupe se mobilisent chaque jour, 24h/24, pour assurer sécurité et confort à tous leurs clients. Partenaire de l'Etat et des territoires traversés par ses réseaux, le groupe s'engage pour favoriser les nouvelles mobilités, promouvoir la sécurité routière et lutter contre le réchauffement climatique.

Principales filiales : Sapn et Bip&Go.

www.groupe.sanef.com

Communiqué de Presse

fanny.dautun@sanef.com

groupe.sanef.com/Journalistes



Alexane Mantelet
Direction Communication et Relations Institutionnelles
02 35 18 39 92 / 06 30 52 45 75
alexane.mantelet@sanef.com

groupe.sanef.com/Journalistes

